

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 67 (1970)
Heft: 3

Rubrik: Variétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

prends. Si j'avais une faim de loup et que l'on m'invite à dîner, je serais ravie, mais si je voyais arriver sur la table seulement deux feuilles de salade, une pomme de terre cuite et un gobelet d'eau j'aurais envie de lancer le tout à la tête de mon hôte !

Une personne ayant des ruches depuis assez longtemps laissait parfois la hausse sur le corps de ruche, sans avoir vérifié leur contenu ; elle estimait que le miel de la hausse devait nourrir les abeilles l'hiver quand elle supposait les provisions insuffisantes. Une année de très mauvaise récolte ni les corps de ruches ni les hausses n'avaient le nécessaire, ses abeilles périrent de faim ce qui n'avait rien d'étonnant.

J'écoutais tout le monde. Je retins une chose : les sirops étaient obtenus en faisant bouillir le sucre et l'eau, on évitait la cristallisation par un moyen ou un autre.

Pour ma part, car il ne faut pas s'oublier, je donne à mes abeilles le sirop tel qu'on le leur faisait avant que je n'existe. Il se compose de 3 kg. de sucre, cristallisé ou autre pour 2 litres d'eau. Le sucre est vidé dans l'eau froide. Je le laisse fondre, puis je mets le récipient sur le feu. Je tourne doucement le contenu avec une louche, sans arrêt. Quand le liquide commence à « frissonner » je réduis le feu et je remue toujours, pendant 9 minutes en veillant à ce que l'ébullition ne se produise pas.

Je peux faire le sirop en fin de journée et le distribuer tiède le soir, ou le faire le matin et le mettre dans les nourrisseurs en fin de journée, après l'avoir un peu réchauffé ou non, je suis tranquille il ne cristallise pas.

Ce que je ne saurais dire c'est pourquoi il faut le laisser « frissonner » 9 minutes, est-ce la recette ou la tradition qui le veulent ? Je l'ignore. Tout ce que je sais c'est qu'il n'y en a jamais une goutte laissée pour compte.

Madame Konrad Geneviève

Variétés

LA TRANSHUMANCE

Souvenirs d'un vieil apiculteur (suite)

(Traduit du *Bienenvater* par la rédaction)

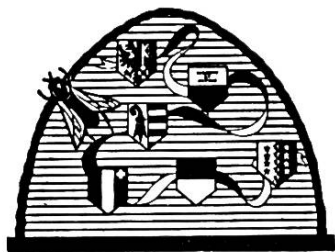
Avec nous autres apiculteurs, il se trouvait parfois des apicultrices pour nous aider à différents travaux sur les emplacements des ruchers. Cette situation donna lieu aussi quelquefois à des événements particuliers.

C'était en 1943 à la floraison des acacias. J'avais un congé très limité et voulais, malgré tout le danger couru par les « partisans », aller visiter mon rucher en transhumance.

Peu avant mon départ, la jeune femme d'un de mes amis lieutenant Yougoslave, prisonnier en Allemagne, me demanda la permission de la conduire aussi au rucher. Elle possédait sur ce même emplacement 5 colonies sous la sauvegarde de mon maître apiculteur. Comme elle était jeune et brave j'acceptai.

Durant cette période chaude de l'année, elle était légèrement vêtue. Après notre arrivée sans aucun incident, le maître apiculteur alla chercher de l'eau avec une voiture. L'apicultrice mit sans autre un bonnet avec voile sur sa tête et commença la visite de ses colonies. Le soleil était très chaud. Il régnait une température pareille à celle d'un four à cuire. En jetant un regard du côté de la jeune femme, je remarquai qu'elle paraissait atteinte d'une certaine nervosité et me dirigeai lentement vers elle. Mais, le diable était déjà déchaîné ! En se penchant, la jeune femme permettait aux abeilles de s'introduire entre son voile et ses habits. En secouant la tête, le bonnet chavira et le voile béant n'offrait plus aucune protection. Déjà après la première piqûre, la jeune femme qui paraissait pourtant très vaillante perdit tous ses moyens et laissa choir à ses pieds le cadre qu'elle tenait. O détresse ! Les abeilles énervées, furieuses, s'introduisirent sous la robe et la blouse. Par les mouvements et la pression des habits elles piquèrent à qui mieux mieux ! La pauvre gémissait et se voilait la face avec ses mains. Entre-temps, le maître apiculteur était revenu et courut comme une belette chercher l'aide d'une apicultrice dans un rucher voisin. J'enveloppai alors la désespérée dans une couverture et la portai sur un lit dans la cabane. La même procédure commença comme précédemment décrite pour Antal. Un quart d'heure après, une injection eut lieu. Déjà l'après-midi la situation était rétablie et le retour à la maison put s'effectuer.

A la lecture de ces lignes certains diront : Ce sont les véritables parfums de la transhumance. D'accord, mais avec quelques gouttes d'amertume.



LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

Section des Alpes

† Jacques Carter

Nous avons le chagrin d'annoncer le décès de notre cher collègue Jacques Carter, à l'âge de 81 ans.